

**Procès-verbal de la septième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire, assemblée spéciale tenue le 3 juillet 2012, au bureau de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, 399, rue Saint-Joseph Est, salle 620 B à 19 h.**

**PRÉSENCES :**

M.	Alain Samson	Président
M <sup>me</sup>	Lise Bourbeau	Vice-présidente
M.	Guillaume Marchand	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Ginette Amiot	Trésorière
MM.	Jean-Pierre Du Sault	Administrateur
	Gilles Piché	Administrateur
M <sup>me</sup>	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

**ABSENCE :**

M <sup>me</sup>	Monique Savard	Administratrice
-----------------	----------------	-----------------

Un poste de membres élus est vacant (résidante)

Trois postes de membres cooptés sont vacants

**AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :**

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
MM.	Sergio Avellan	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jaques Faguy	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Laurent Saint-Jacques	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Marc Dallaire	Directeur, Collège François-de-Laval

Outre les noms énumérés ci-dessus, aucune personne n'assistait à cette assemblée.

## ORDRE DU JOUR

- 12-07-01**    **Ouverture de l'assemblée** **19 h**
- 12-07-02**    **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 12-07-03**    **Plan directeur de quartier**  
**Utilisation d'un montant de 150 000 \$ du plan directeur pour la réalisation de travaux de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval**
- Présentation
  - Questions et commentaires
  - Résolution
- 12-07-04**    **Levée de l'assemblée**

## 12-07-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Alain Samson procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Il précise que le conseil de quartier a tenu une rencontre à huis clos de 18 h 30 à 19 h sur le budget du plan directeur de quartier.

M. André Martel précise que l'assemblée spéciale a été convoquée en vertu de l'article 93 du règlement sur le fonctionnement du conseil de quartier. L'ordre du jour de l'assemblée était disponible sur la page Internet du conseil de quartier. Les personnes inscrites au fichier électronique des abonnés du conseil de quartier ont reçu par courriel un avis de la tenue de l'assemblée.

L'assemblée spéciale a été convoquée à la demande de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou concernant la réaffectation d'un montant de 150 000 \$ du plan directeur de quartier pour des travaux de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval (Le Petit Séminaire de Québec).

## 12-07-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### • Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DE M. GILLES PICHÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE BOURBEAU, IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

## 12-07-03 PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER

**Utilisation d'un montant de 150 000 \$ du plan directeur pour la réalisation de travaux de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval**

### • Présentation

De l'information est donnée par M. André Martel sur l'évolution du dossier depuis la réception par le conseil de quartier de la demande du Collège François de Laval, le 15 septembre 2011.

Par la suite, M. Laurent Saint-Jacques, de la division Culture, loisirs et vie communautaire, et M. Jacques Faguy, de la division de la gestion du territoire, présente l'étude des besoins en loisirs et la demande d'utilisation d'un montant de 150 000 \$ du plan directeur de quartier pour la réalisation de travaux de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du collège. De plus, ils expliquent comment cette participation financière de la Ville permettra la conclusion d'une entente avec le Collège pour l'accès à ses équipements par les résidents.

À la suite de cette présentation et à la demande du conseil de quartier, M. Marc Dallaire, directeur général du Collège François-de-Laval, présente le projet de rénovation.

### • Questions et commentaires

Les questions et commentaires ont porté sur :

- **L'échéancier de réalisation** : les travaux sont déjà commencés et doivent être terminés le plus rapidement possible à l'automne

- **La salle Yves-Jacques** fera partie de l'entente avec la Ville avec le petit gymnase, la salle d'entraînement et plusieurs autres locaux.

- **L'accès aux locaux durant la période scolaire** : pendant la période scolaire, les installations ne sont pas disponibles au public durant le jour, la semaine. Cette façon de faire correspond aux ententes que la Ville a avec les commissions scolaires de son territoire.

- **Utilisation des locaux scolaires** : dans tous les arrondissements, l'utilisation des locaux scolaires (gymnase, salles, etc.) pour des activités de loisirs par la population est une pratique courante. Les centres privés comme les Loisirs Montcalm contribuent à cette offre. L'entente que la Ville aura avec le Collège

François-de-Laval pour l'utilisation des locaux est similaire à celles que la Ville a avec les autres partenaires, corporations de loisirs et commissions scolaires. Le schéma de référence vise à ce que chaque quartier ait des services équivalents.

- **Organisation des loisirs** : le Collège François-de-Laval met à la disposition de la Ville ses équipements, mais ce n'est pas lui qui assumera l'organisation des loisirs dans le quartier. Pour cette raison, à l'automne, la division Culture, loisir et vie communautaire travaillera à trouver un partenaire pour s'occuper de la réalisation d'une programmation de loisirs à partir des locaux du Collège François-de-Laval. Les Loisirs Notre-Dame-de-la-Garde est le seul organisme de loisirs dans le quartier, secteur Cap-Blanc. À proximité du quartier, il y a les Loisirs Montcalm et Jeunesse du Faubourg. S'il le souhaite, le conseil de quartier pourra s'impliquer dans ce dossier de l'organisation des loisirs dans le quartier.

- **Ouverture au quartier** : le Collège François-de-Laval s'ouvre à la population du quartier, et ce pour le long terme.

- **L'affectation de 150 000 \$ du plan directeur de quartier** à ce projet a comme effet d'entraîner la réaffectation de budgets qui avaient été identifiés à d'autres actions. Toutefois, la division de la gestion du territoire fera au conseil d'arrondissement une proposition de réaffectation budgétaire en privilégiant les actions qui pourraient être financées par d'autres sources.

- Les travaux de la **Table de concertation du Vieux-Québec** pourraient conduire à une réaffectation de budgets du plan directeur. Si le conseil le souhaite, il pourrait y avoir une présentation du plan directeur de quartier.

- **Le stationnement** du Collège sera accessible au public et gratuit.

- **Promotion de la nouvelle offre de locaux et de loisirs** : afin d'amener la population du quartier à utiliser les locaux et les différents plateaux du Collège, le conseil souhaite qu'une campagne de promotion soit menée auprès de la population.

#### • **Recommandation**

### **PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER**

#### ***Résolution CAS-12-01***

#### **Utilisation d'un montant de 150 000 \$ du plan directeur de quartier pour la réalisation de travaux de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval**

- Considérant les informations présentées par les représentants de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou;

- Considérant que la participation financière de la Ville de Québec au projet de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement permettra la conclusion d'une entente avec le Collège François-de-Laval pour l'accès aux équipements du collège par les résidents;

- Considérant que la conclusion de cette entente permettra de répondre aux besoins de la population du Vieux-Québec, notamment, en matière d'activités sportives et récréatives, besoins exprimés dans l'analyse de besoins effectuée par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou dont les résultats ont été présentés au conseil de quartier le 20 mars 2012;

- Considérant l'objectif 10.1 du plan directeur de quartier « Améliorer l'offre de services d'activités sportives, socio-communautaires, culturelles et de loisirs (adaptés aux besoins des résidents) »;

- Considérant l'action 10.1B du plan directeur de quartier « Conclure des ententes d'accessibilité avec des institutions scolaires et les établissements sportifs »;

**SUR PROPOSITION DE M. ALAIN SAMSON DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> LISE BOURBEAU, IL EST RÉSOLU :**

- Que le conseil de quartier recommande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'utiliser un montant de 150 000 \$ du plan directeur de quartier pour la rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval, et ce sur la base d'une entente avec la Ville pour l'accès aux équipements du Collège par les résidants, visant notamment les activités sportives, récréatives, culturelles et communautaires, incluant l'usage gratuit du stationnement.
- Que l'allocation prévue de 150 000 \$ prise à même le budget du plan directeur de quartier n'empêche pas la réalisation des actions prioritaires déjà prévues au plan directeur.
- Que cette entente assure aux résidants du quartier une offre de loisirs équivalente à celle des autres quartiers en termes de qualité et d'accessibilité en tenant compte des installations du Collège.
- Que la Ville s'assure de l'information et de la promotion adéquate de cette nouvelle offre de loisirs aux résidants du quartier.
- Que le conseil de quartier soit consulté sur la gestion de l'ensemble de l'offre de loisirs dans le quartier par une ou des corporations de loisirs et qu'un bilan soit déposé annuellement au conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

**12-07-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée à 21 h.

---

Alain Samson  
Président

---

Guillaume Marchand  
Secrétaire